LE COMBATTANT



JOURNAL DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANÇAISE INDOCHINE, MADAGASCAR, CORÉE, AFRIQUE DU NORD, ET AUTRES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

Association affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, GR50

CONGRÈS 2018

N° 332 - Juillet 2018 - 67e année - ISSN 2572-87.03

CONGRÈS 2018











































REVUE TRIMESTRIELLE

Editée et réalisée par l'Association des Combattants de l'Union Française, Anciens du C.E.F.E.O., Indochine, Madagascar, Corée, Afrique du Nord et autres théâtres d'opérations extérieurs.

Directeur-gérant : Marceau MARTIN
Rédacteur en chef : Alain de LAJUDIE
Comité de rédaction : Alain de LAJUDIE
Michel LE ROUX
Michel DAB

Rédaction administration :
8 bis, rue Vavin
75006 PARIS
Tél. 01 42 49 28 64
Courriel : acufparis@orange.fr
Site internet : www.acuf.fr

LES RÈGLEMENTS PAR CCP : sont à adresser directement au siège national, et donc en aucun cas aux CCP. En effet, ceux-ci sont dans l'incapacité de nous faire connaître l'identité du tireur et l'objet du versement.

C.C.P. ACUF PARIS : 615894 F
N° Commission Paritaire : 3207D73AC
Reproduction interdite

Impression et mise en page :
SARL Imprimerie Guériaud
Z.I. de Bellevue - 03120 Lapalisse
Tél. 04.70.99.08.77
imprimerie.gueriaud@sfr.fr

PERMANENCE

**Elle est assurée
au siège national,
8 bis, rue Vavin
75006 PARIS**

Tél. 01.42.49.28.64

Attention,
heures d'ouverture modifiées
**du lundi au jeudi
de 10 h à 16 h 30
le vendredi de 10 h à 15 h**

On peut joindre, en cas d'urgence :
- Marceau MARTIN, président national au 06 81 79 70 05
- Françoise GOUDOUNEIX, secrétaire nationale au 06 77 44 15 22
- Alain de LAJUDIE, rédacteur en chef au 04 70 46 32 96

EDITORIAL



Chers (es) amis(es)

Les 17 et 18 avril dernier s'est tenue notre 71ème congrès national à Neuvy-sur-Barangeon. Force est de constater que notre participation diminue au fil des années et cela est bien naturel. Pour nous tous, la jeunesse s'en va et emporte avec elle nos forces et aussi notre santé.

- Il nous faut maintenant trouver une autre formule de rassemblement annuel. Une section ne pouvant plus s'engager au niveau local au regard de cette faible participation.
- Toutes les associations de combattants subissent la même contrainte. Il semblerait que des discussions au niveau des grandes associations soient engagées au vue d'éventuels regroupements ou fusions. Je suis donc cela de près et ne manquerai pas de vous en informer.

A la veille de la période estivale, qui sera ensoleillée, je vous souhaite de passer de bons moments en vacances ou en famille, je n'oublie pas nos amis malades.

Bien amicalement à vous tous.

Marceau MARTIN
Président national

SOMMAIRE



CONGRES 2018

Ouverture par le président

Mesdames et Messieurs les présidents, Chers amis,

Nous tenons aujourd'hui notre 71ème congrès. Nous sommes 65 participants, c'est peu au regard du nombre d'adhérents de notre association.

Avec une participation de 81% des adhérents présents ou représentés soit 45 sections sur 52, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Certes, pour beaucoup d'entre nous l'âge commence à peser sérieusement et les déplacements sont de plus en plus difficiles. Si géographiquement le site de Neuvy est situé au centre de la France, cela fait maintenant plusieurs congrès que nous y tenons. L'espace, le confort et la sérénité des lieux sont des éléments positifs. Pour les accompagnants c'est probablement moins attractif. Pour nous organisateurs, en l'absence de président de section volontaire pour l'organisation de ce rassemblement annuel, nous n'avons pas le choix.

Gardons le souvenir de celui de l'an dernier à Clermont Ferrand qui fût une magnifique réussite grâce à l'investissement de notre ami Paul SAINLANNE et toute son équipe. D'ailleurs il vous propose un DVD de ce congrès très bien monté, qui lui permettra de récupérer un peu de son investissement. Soyez généreux. Je salue notre ami Roger LECOT, fidèle adhérent de l'ACUF, qui représente l'amiral LACAILLE retenu par un emploi du temps chargé.

Merci à vous tous qui êtes présents aujourd'hui, merci aussi à tous les présidents qui n'ont pu se déplacer et qui ont envoyé leurs pouvoirs, je connais votre attachement à notre association, votre présence rassure l'équipe qui œuvre sans compter pour le fonctionnement optimal et la survie maximum de notre association.

Je tiens également à remercier très sincèrement Françoise GOUDOUNEIX et Guy FROGER, ils consacrent 2 jours par semaine en moyenne à l'ACUF, ils assurent notre représentation dans les différentes réunions et cérémonies de la région parisienne,

J'associe à ces remerciements notre secrétaire Falihery, qui œuvre efficacement et avec beaucoup de discrétion pour le fonctionnement du secrétariat, il s'attache d'une part à répondre à vos questions le plus rapidement possible et d'autre part, il s'est investi énormément dans la comptabilité, ce qui n'était pas évident pour lui au départ.

Merci de les applaudir tous les 3.

Avant de poursuivre, je vous demande d'observer une minute de silence pour tous les amis qui nous ont quittés cette année, pour les militaires morts pour la France en OPEX et sur notre territoire, pour les gendarmes et policiers victimes de la barbarie islamiste ainsi que pour les civils tués lors de ces attentats.

Une pensée particulière pour le colonel BELTRAME qui a payé très cher son geste généreux.

Comme je vous en avais parlé lors des précédents congrès, l'ACUF est plus présente dans les instances nationales du monde combattant, notre présence dans ces instances nous permet d'avoir des informations plus complètes et de participer à certaines démarches comme par exemple les articles 32 et 36 de la loi programmation militaire 2019-2025 qui concerne l'avenir des tribunaux des pensions militaires et du service des grands brulés à l'hôpital de Percy. Pour ce dernier point il est acquis que le service sera maintenu et son activité plus soutenue.

Pour le tribunal des pensions, sa suppression et le transfert de sa compétence aux tribunaux administratifs sont actés. Nous devons maintenant solliciter les élus quant à la composition de ces tribunaux qui auront à traiter ces dossiers. La présence d'experts militaires en activité et de pensionnés est impérative afin que les intérêts des blessés militaires ou civils, puisque les victimes d'attentats sont incluses dans cette catégorie, soient compris et reconnus à leur juste valeur. Un blessé de guerre n'est pas un accidenté de la route ou autre, la patrie lui doit une reconnaissance à vie. Il doit le sentir et être soutenu par l'administration française toute sa vie durant.

La présence de ces spécialistes au sein de ces tribunaux pourra donc faciliter l'étude des dossiers et peut éviter des recours fastidieux pour les blessés dont la douleur ou le handicap sont déjà suffisamment lourds à porter.

L'ASAF a attiré l'attention du monde combattant dans cette affaire. Nous regrettons que la Fédération Maginot qui a participé aux réunions avec le gouvernement, n'ait pas communiqué davantage, laissant au monde combattant le sentiment d'avoir été mis devant un fait accompli et que tout était bien dans les meilleurs des mondes !!!

S'agissant toujours de cette LPM, il semblerait que le budget de la défense soit porté de 2 ou 2,5% du PIB. Très bien mais à l'échéance 2025 ???

Je ne reviens pas sur la situation de notre pays face aux actes barbares des islamistes, nous sommes tous conscients que la situation est très grave. Les gouvernements se suivent mais la volonté politique d'éradiquer cette situation n'y est pas. Combien faudra-t-il de morts et de cérémonies à l'Hôtel des Invalides pour ne plus se retrancher derrière un « état de droit » lequel permet de ne rien faire d'efficace.

S'agissant de l'avenir de notre association que nous aborderons tout à l'heure, face au manque de recrutement, à l'âge de tous les adhérents, il est réaliste d'en voir à moyen terme la fin programmée. C'est-à-dire moins de 10 ans. Je vous rassure nous le ferons ensemble. Le rapprochement avec une autre association ? Oui, mais laquelle ? Et ne vaut-il pas mieux mourir seul que mal accompagné ?

Dans l'éditorial de la dernière « Charte » il est fait allusion à des pourparlers entre grandes associations d'ancien combattants en vue peut être d'un rapprochement. Il faut suivre cela et peut être trouverons nous une solution à notre avenir. Le regroupement est une nécessité pour la défense des combattants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Vous savez bien sûr qu'il a été question de la suppression la demie part fiscale, si nous ne sommes pas nombreux pour la défendre son sort sera réglé rapidement.

Il faut prendre en compte cet avenir avec sérieux et détermination.

Je vous en remercie.

Synthèse du congrès 2018

Notre 71e Congrès s'est déroulé sous le soleil et avec des températures agréables à la Grande Garenne, propriété de Maginot à Neuvy-sur-Barangeon, qui réunit confort et agrément. Est-ce la date, période de vacances scolaires pour certains, le poids des ans pour d'autres, le lieu trop connu, nous étions moitié moins de participants que l'année précédente.

Tous se réunirent avec plaisir autour de l'apéritif d'accueil du 17. Celui-ci permit à chacun de se retrouver dans la fraternité unique de l'ACUF. Cette ambiance chaleureuse aura régné pendant tout le Congrès.

Le matin du 18, les congressistes se dirigèrent vers l'amphithéâtre pendant que les dames étaient accueillies au petit déjeuner avec une rose souvenir par l'Association des Femmes M'Hong qui leur fit une conférence sur leurs traditions et leur artisanat.

Notre assemblée fut ouverte par notre président M. Marceau MARTIN qui a demandé une minute de silence pour nos adhérents décédés dans l'année ainsi que les militaires, les policiers et les gendarmes morts en service commandé et tous les civils victimes des assassins qui sévissent dans notre pays.

Il salue la présence de M. Wladislas SOBANSKI qui nous a rejoint malgré sa fatigue et donne la parole à M. LECOT représentant le président LACAILLE qui n'a pu se libérer pour assister à notre congrès. Il nous donne la position de la Fédération Maginot dans le contexte actuel. La situation du Monde Combattant devrait obligatoirement se clarifier. Nous sommes au mieux un million et cette réalité amène deux approches différentes : discrètement, certains envisagent des regroupements (240 associations), d'autres souhaitent poursuivre la vie des associations jusqu'à l'extinction naturelle !...

Après cette vue d'ensemble, nous passons à l'ordre du jour.

Notre président remercie les participants de leur présence. Il rappelle l'efficacité de notre noyau parisien composé du secrétaire administratif M. RAJAONARA avec l'appui du trésorier national M. Guy FROGER et de la secrétaire nationale Mme Françoise GOUDOUNEIX. Il demande des applaudissements de remerciements pour M. RAJAONARA qui est appelé dans l'amphithéâtre.

Puis, M. MARTIN évoque l'actualité combattante ; le service des grands brûlés reste au sein de l'hôpital de Percy. Le regroupement des tribunaux des pensions militaires avec les tribunaux administratifs est acté avec le sentiment que nous sommes mis devant le fait accompli. Il appartient à chacun des présidents de prendre contact avec les élus locaux pour les sensibiliser sur le fait que le droit à réparation de nos blessés de guerre doit être préservé dans son intégralité.

Pour notre association, nous avons choisi d'aller le plus loin, le plus longtemps possible en maintenant nos valeurs de fraternité et de combat.

Avec le temps qui s'écoule des sections sont mises en sommeil ou fermées, les présidents ne trouvant pas de successeur. Dans ces cas, les fonds sont rapatriés au siège mais les drapeaux restent sur place pour permettre aux adhérents de toujours participer aux différentes cérémonies.

Notre président passe la parole successivement au trésorier Guy FROGER pour le rapport financier et à la secrétaire nationale Françoise GOUDOUNEIX pour le rapport moral.

Après la lecture de ces différents rapports, notre président demande le quitus à l'assemblée ce qui est donné à l'unanimité.



Les mandats de trois administrateurs arrivent à échéance : Mme GOUDOUNEIX, MM. DAB et COUSIN. M. AUZOUX est volontaire en qualité de membre du Comité directeur. Les quatre candidats sont élus à l'unanimité. Sur proposition du bureau, le colonel LEMONNIER, un des plus anciens de l'ACUF et vice-président, est élevé au rang de Président d'Honneur. Un grand merci pour sa fidélité sans faille, ses actions et les précieux conseils qu'il nous a toujours prodigués.

Avant de lever la séance M. MARTIN signale le CD du congrès du 70ème anniversaire qui est proposé à la vente au comptoir ainsi que les livres de M. SOBANSKI.

Comme aucune autre question n'est posée, les congressistes sont invités au déjeuner de gala agrémenté d'une animation musicale.

Plus tard dans l'après-midi, une conférence sur l'Islam sera animée par le colonel GUIZONNIER. Elle fût particulièrement suivie et le billet d'humour ci-dessous en parle parfaitement. Merci à notre intervenant ainsi qu'au rédacteur du billet.

Après cette journée bien remplie chacun savoura une soirée dilettante et fraternelle. Le parc offrant à tous son cadre fleuri et reposant.







Rapport financier

De la présentation du compte de résultat au 31 décembre 201 7, il ressort une perte en légère diminution par rapport à l'exercice 2016 (3 410€). Pour éclairer la présentation des économies réalisées, il a été nécessaire de procéder à un éclatement du compte de résultat de l'année en reprenant les mouvements du siège, d'une part, et de ceux du fonctionnement des sections, d'autre part.

Analyse des mouvements du Siège.

Concernant les mouvements du siège, entre 2016 et 2017, notamment à la demande du président, les mouvements suivants ont été impactés de manière significative. Il s'agit :

- du déménagement effectué en début d'année de Clichy vers Paris,
- du coût d'entretien des nouveaux locaux,
- des frais d'assemblée générale, induite par une moindre prise en charge par le siège de son coût,
- de la publication du Journal « le Combattant » qui a été diminué d'une publication, et d'une meilleure répartition des pages couleur et noir et blanc.

L'ensemble de ces économies est de l'ordre de 21.000€ rien que pour le siège, et de 3.500€ pour notre journal, qui se répartit en :

- Location immobilière : 15.000€
- Entretien des locaux pris en charge par le secrétariat : 2.000€
- Frais d'assemblée : 4.000€
- Publication du journal : 3.500€

Cependant l'appel à un cabient d'expert-comptable s'est traduit par une augmentation des frais de l'ordre de : 2.659€.

Ainsi, la prise en charge du suivi et l'enregistrement des mouvements comptables par le secrétariat a été impactée par les coûts de rémunération et les charges sociales. Il représente une augmentation de ce poste de : 6.000€

En outre, le coût du déménagement comptabilisé e charges exceptionnelles, bien que pris en charge en grande partie par Falihery RAJAONARISON et Françoise GOUDOUNEIX est un peu supérieur à : 1.000€.

Enfin, nous constatons une diminution importante des subventions : 6.000€.

Analyse des mouvements des différentes sections

L'analyse des mouvements des sections montre des différences significatives dansle compte :

<u>Autres services extérieurs</u>

Nous avons notamment relevé un montant supérieur à 3.000€ correspondant notamment à des aides sociales des sections de Chateau-briant, Montélimar, Saumur.

Nous rappelons que les sections ne peuvent effectuer des aides sociales en faveur d'organismes publics ou privés, autre que leurs adhérents qu'en accord avec le Siège, puisqu'elles sont pour la plupart des éclatements géographiques de l' ACUF Nationale, sans personnalité juridique, et que le seul responsable est le Président national.

<u>Ventes et Fêtes</u>

Concernant ce poste nous constatons une bonne santé des sections en fonctionnement puisque l'augmentation est de l'ordre de 13.200€.

<u>Autres produits</u>

Une chute des cotisations montre la diminution du nombre d'adhérents dans de nombreuses sections. Cette chute est due au vieillissement de nos adhérents et à leur non remplacement par des adhérents qui ont participé à des conflits plus récents. Le manque à recevoir est de 7.000€. Les produits divers, dont en particulier les sections fermées, représente une perte de l'ordre de 36.000€.

Rapport moral



Cette année 2017 a vu notre installation dans notre nouveau siége, un apurement des frais généraux et l'appel à un expert-comptable ainsi que le renouvellement du matériel informatique.

Les trois objectifs de l'année ont été tenus.

L'installation rue Vavin se fit en plusieurs étapes : janvier, emménagement provisoire, la Promotion Victoire n'ayant pas déménagée ; avril, changement de campement en raison du concours d'éloquence, et puis, en juillet, débarquement dans nos locaux… Ces différents aléas seront bien surmontés par l'équipe parisienne et surtout notre secrétaire administratif.

Les frais généraux sont serrés au maximum. Cependant, nous avons dû changer notre équipement informatique en raison de l'évolution des besoins techniques.

Il nous reste le problème de la photocopieuse dont le contrat de location se termine en août. Dès la fin de celui-ci nous pourrons en acquérir une. Le montant de l'achat devrait correspondre au montant d'un loyer trimestriel que nous payons actuellement.

L'expert-comptable a supervisé la passation de la trésorerie avec M. LANGUIN en toute sécurité. La mise en place de la gestion informatique des feuilles de paye a permis de soulager le trésorier national à l'heure où toutes les réglementations s'empilent et s'imbriquent les unes dans les autres.

Nous vous rappelons que pour arrêter le bilan avec l'expert-comptable nous avons besoin impérativement que les sections respectent les dates d'envoi de celui-ci au siège. Cette année ou le Congrès se déroulait très tôt nous avons eu l'impression de courir un marathon pour être prêt en temps et en heure entre le pointage des bilans des sections pas toujours justes, l'expert-comptable et les vérificateurs aux comptes. N'oubliez pas que nous avons aussi à gérer certaines sections !!!

Tout au long de l'année, Guy FROGER a représenté l'ACUF auprès du Cercle des Combattants CDC/AFN ; du Comité d'Entente des Anciens d'Indochine /CNEAI ; de l'ASAF ; de la DRAC ; du Tribunal des Pensions mili-



taires plus toutes les autres manifestations de l'ONAC.

Notre porte drapeau national, M. CHARPENTIER a été présent dans l'année à 80% des cérémonies nationales nous le remercions chaleureusement pour sa disponibilité.









À l'issue du congrès, notre ami Michel DAB nous a fait parvenir cette correspondance au sujet de la conférence du colonel GUIZONNIER sur l'Islam. Qui est Tintin Reporteur, Michel ou un observateur anonyme introduit clandestinement dans nos rangs? Je vous laisse apprécier ce texte (Le rédacteur en chef)

Mystère en Sologne

C'est aux fins fonds de la Sologne que notre envoyé, spécialiste de la question islamique, a retrouvé la piste du fameux imam Al Ibn GUIZONNI.

Celui-ci, connu pour ses tendances fortement salafistes, après avoir sévi dans la région bordelaise, s'était précautionneusement retiré en des lieux encore inconnus.

C'est grâce à des contacts, en sous-marin, avec un ou deux membres d'une association, assez nébuleuse aujourd'hui, mais qui, en son temps, avait défrayé la chronique en participant à des événements qui serraient de très près la politique Française qu'il a pu intervenir.

En 1956, violente réaction aux événements de Hongrie avec l'incendie du siège du P.C (place Châteaudun) et de l'Humanité Boulevard Bonne Nouvelle.

En 1958 avec sa forte participation au retour du Général avec des actions d'envergure aussi bien en Algérie qu'en métropole. Années 1961/63, brusque volte-face : le renvoi du même Président et même l'éventualité de sa brutale disparition !!!

Puis les sombres arcanes de la politique Africaine, enfin toute une saga qu'il est encore impossible de reconstituer aujourd'hui.

Toujours est-il que notre envoyé spécial apprenait que l'Imam Al Ibn GUIZONNI avait accepté de faire une conférence dans une propriété privée retenue par cette très spéciale association.

Depuis 48 heures déjà, des arrivées de véhicules de diverses et nombreuses régions étaient visibles dans la totale indifférence des ânes et des chèvres censés jouer le comité d'accueil !

Elles continuèrent jusqu'au lendemain et, le jour dit, après déjeuner, une centaine de personnes étaient réunies dans un amphithéâtre fort bien aménagé.

L'imam allait prendre la parole durant une heure environ. Très vite, bien que ce fut après un déjeuner dit de « gala », il était évident qu'aucune personne ne se laissait aller (comme bien souvent) à la somnolence et c'est dans un silence de mosquée (j'allais dire de Cathédrale !!) que l'imam commençait sa conférence.

Sa voix bien connue, sonore, rocailleuse jouant avec les tons et les sons, envoûtait bien vite l'assistance. Il est évident et cela n'étonnera personne que la salle fût à 99% masculine. Les femmes étaient restées dans les jardins à déambuler et papoter au gré de leur humeur tentant sans succès de se faire entendre des ânes et des chèvres !!

Quel que soit ce que l'on puisse penser de ce personnage, on ne peut s'empêcher d'admirer et de se laisser envoûter par sa parole. Sourates et versets du coran s'enchaînaient les uns après les autres, les chiffres cités (souvent épreuve fastidieuse) tombaient avec la limpidité d'une pluie de printemps.

La voix se faisait tour à tour douce puis violente, on sentait presque la sainte colère d'Allah prête à fondre sur les mécréants, les infidèles.

A l'heure dite, hormis quelques questions qui en fait, allaient dans le même sens que l'orateur, la salle après l'avoir ovationné se retirait dans un long et respectueux cheminement.

L'imam s'éclipsait alors, aussi discrètement qu'il était venu et s'éloignait sous bonne garde (on remarquait un « béret vert, un certain Pi li Pi li (?) à la peau sombre qui le protégeait de près) vers la suite qui lui avait été réservée dans le pavillon d'honneur.

Il est quand même curieux pour ne pas dire étrange qu'un personnage tel que cet Imam Al Ibn GUIZONNI, apparemment si surveillé (!?) puisse se permettre un tel numéro sans qu'un seul observateur de la Défense du Territoire en ai été averti et ne soit présent !

Décidément cette association a encore une longue vie devant elle pour avoir gardé une telle influence.

Tintin Reporter







Le coup de force japonais : 9 mars 1945 (suite 2 et fin)

Tandis que se déroulaient ces évènements, la 2ème brigade et le groupement ouest du Fleuve Rouge, sous le commandement du général ALESSANDRI, poursuivent la résistance sur un parcours de 1.500 kilomètres. Les troupes françaises du groupement Tong stationnées sur la rive droite du Fleuve Rouge comprenaient quatre bataillons, un groupe d'artillerie de 75, une batterie de 75 portée, l'école militaire interarmes et trois détachements motorisés. Ces quelques 2.000 hommes étaient entourés par environ 10.000 japonais formant les garnisons de Hanoi, Xuan-Mai, Phuto, Vinh-Yen et celles qui étaient réparties le long du Fleuve Rouge, de Bao-A à Lao-Kay.

L'alerte fut donnée dans la nuit du 9 mars et les dispositions furent prises afin de franchir le Fleuve Rouge et la Rivière Noire en vue d'éviter d'être pris dans la boucle des deux fleuves. Le franchissement de la Rivière Noire par 2.000 hommes et 400 chevaux fut effectué en bon ordre dans la journée du 10 mars tandis que des éléments d'arrière-garde retardaient les japonais.

La manœuvre accomplie sur une rivière torrentueuse et large de 300 mètres se révéla particulièrement difficile et il fallut incendier les véhicules et détruire en partie les pièces qui ne pouvaient traverser.

Ce mouvement achevé, la mission du groupement était de se maintenir le plus longtemps possible dans la Haute-Région pour y sauvegarder la souveraineté française mais, il ne disposait pour son repli que d'une seule piste muletière allant vers Son-la sur une étroite bande de terrain montagneux bordée par les vallées du fleuve Rouge et de la rivière Noire où se tenaient les japonais.

Dans cette région, il ne fallait compter sur aucun moyen de ravitaillement. Aussi prévoyant la disette, le général ALESSANDRI fut-il contraint de rendre leur liberté aux tirailleurs indochinois.

Les effectifs restants furent répartis en deux colonnes qui coopérèrent efficacement à la défense des 4ème et 5ème Territoires militaires dans la région de Son-la puis de Bien-Biên-Phu.

Ce fut une période de combats quotidiens contre des forces d'une écrasante supériorité numérique, au cours desquels le terrain n'était cédé que pied à pied, en gardant le contact, souvent jusqu'à l'encerclement total. La pression ennemie visait à couper nos lignes de retraite et s'exerçait en direction de Lai-chaû. Elle fut tenue en échec le 31 mars à Tuan-giai puis à Phong-Sali et la ville de Lai-chaû put résister jusqu'au 9 avril.

Harcelé par l'ennemi, le groupement avait dû se fractionner en colonnes puis en détachements. Les uns rallièrent, dans le Haut-Laos, les troupes du commandant MAYER refluant de Luang-Prabang et passèrent en Chine le 20 mai tandis que les autres faisant mouvement sur les pistes qui traversent du nord au sud le 5ème Territoire, livraient de nouveaux combats pour se frayer un passage vers la frontière.

Tandis que dans les garnisons de la Haute-Région tonkinoise se commettent ou se poursuivent ces tueries monstrueuses, d'autres troupes ayant échappé au piège se replient dans la brousse. Des maquis se forment, des colonnes tendent des embuscades ou font sauter les convois ennemis. Ce sera le cas du groupement du général ALESSANDRI dont l'encadrement est renforcé par de jeunes officiers de l'école militaire de Tong.

Pendant cinquante-trois jours et cinquante-trois nuits, ces hommes n'ayant pour toute nourriture qu'une poignée de riz et une lanière de buffle séchée tinrent tête à un ennemi pourvu de moyens motorisés et d'un armement puissant. Quand ils entrèrent en Chine, à Muong-la, amaigris, dépenaillés et en chantant, les chinois se découvrirent à leur passage comme s'ils eussent vu sortir de la tombe une troupe de fantômes.

Et pourtant, les troupes qui avaient tenu tête aux japonais entre la Haute Rivière Noire et le Haut Mékong n'avaient encore reçu, le 23 mars, aucun appui de la 14° Air Force américaine ayant ses bases en Chine.

Dans la première quinzaine d'avril, les américains se sont quand même décidés à effectuer quelques rares parachutages consistant essentiellement en vivres et vêtements dans des proportions réduites, l'armement était insuffisant, les munitions rares et la quinine presque entièrement absente. Le 6 avril, ils ont enfin effectué un bombardement à Dien-Biên-Phu qui, pendant quelques jours, allégea la pression qu'exerçaient les japonais sur une colonne dont l'élément principal était le 5° Régiment Etranger. Mais ce fut la seule action d'appui réel.

Dans le même temps, alors que le groupement ALESSANDRI cédant du terrain pas à pas se repliait vers la Chine, une poignée de combattants allait redescendre sur Hanoi pour soutenir des actions de sabotage et de guérilla sur les arrières japonais.

C'était un ensemble hétérogène d'éléments venus de partout, il comprenait des étudiants de Hanoi, quelques officiers des services d'action et de renseignements, de vieux légionnaires dont le doyen avait cinquante-six ans, enfin une demi-douzaine d'hommes, commandés par le capitaine DAMPIERRE, qui avaient été parachutés le 28 mars à Son-la.

Ces éléments qui s'étaient regroupés à la fin mars dans le sud-est de Lai-chaû se formèrent en commandos sous les ordres du lieutenant-colonel VICAIRE, qui avait pu quitter Hanoi et prendre contact, dans la Haute-Région, avec le général SABATTIER.

Ce groupement comprenant environ 65 hommes fut scindé en trois fractions, l'une sous le commandement du capitaine BAUDELAIRE, la seconde sous les ordres du capitaine DAMPIERRE et la troisième sous les ordres du lieutenant-colonel VICAIRE commandant l'ensemble.

La décision fut prise de revenir vers le Delta en combattant séparément. L'audace était grande car la petite troupe, dont l'action était limitée par sa faiblesse numérique, n'avait pas seulement à compter avec les embuscades des japonais, à mesure qu'elle s'approchait de la plaine, elle sentit grandir l'hostilité des populations.

Les groupes Dampierre et Baudelaire eurent à soutenir de nuit un violent combat, à Bantioun, contre un fort parti japonais, au cours duquel ils perdirent le quart de leur effectif dont plusieurs officiers et parmi eux, l'opérateur radio. De ce jour, ils se trouvèrent privés de liaisons extérieures. Dans une autre rencontre, le groupe Vicaire subit des pertes moins sévères mais durement ressenties.

L'hostilité des tonkinois devenant ouverte, les deux groupes entreprirent de remonter vers le nord, passant tantôt en pays Thaï, tantôt sur les crêtes où se tiennent les Méos.

Trahis par les habitants, dénoncés partout où ils passaient, suivis sur la carte par les japonais, ils allaient d'embuscade en embuscade, ayant cotre eux les autochtones et le difficile pays de la Haute Rivière Noire.

Pour comprendre leurs épreuves, il fait savoir que ce sont des régions envahies par l'épaisse végétation tropicale, des escarpements calcaires ravinés par de formidables pluies de la mousson, des altitudes où succèdent aux brouillards du matin une atmosphère lourde et moite.

Vers la fin mai, après trois mois de vie errante et de combats meurtriers, les uns n'avaient plus de chemise, d'autres n'avaient plus de chaussures. Hirsutes, dysentériques, paludéens, effroyablement maigres, couverts d'abcès et de plaies purulentes, tourmentés par la faim, sans cesse en alerte, ils trouvaient encore la force de porter des blessés. Certains parvenus à la limite de la résistance humaine renonçaient à poursuivre une marche impossible dans les roseaux tranchants où il fallait se tailler un sentier.

Les deux premiers groupes tombè-

rent un jour dans une embuscade tendue par les japonais et soutinrent le combat à un contre dix. Ils durent abandonner les blessés. L'ennemi décapita ces mourants et leurs têtes furent présentées aux prisonniers de Phong-tho. Les survivants n'étaient plus qu'une poignée.

Ils vécurent encore pendant des jours et des jours se frayant un passage vers la Chine. L'un d'eux périt dans une dernière rencontre.

Quand ile franchirent la frontière en juin, n'ayant plus de munitions, après avoir parcouru 1.600 kilomètres à pied, ils restaient à cinq sur quarante dans les deux premiers groupes. Onze survivants se trouvaient encore avec le lieutenant-colonel VICAIRE. L'ensemble avait perdu les trois quart de son effectif.

DAMPIERRE était mort avec ses compagnons parachutistes. Dans les derniers jours, avant de tomber les armes à la main, ce héros de la résistance devenu l'ombre de lui-même marchait encore, et n'ayant plus de chaussures, il avait enveloppé ses pieds ensanglantés dans des cartouchières en toile. Il avait confié à l'un des survivants : « ***Plutôt quatre ans de maquis en France qu'une semaine en Indochine, il n'y a pas de comparaison possible*** ».

Ce qu'il faut retenir de ces terribles événements du 9 mars 1945, c'est qu'en quarante-huit heures de combat, les forces françaises d'Indochine attaquées par quatre-vingt mille japonais ont perdu plus du tiers de leur effectif !!! Les tirailleurs indochinois compteront quatre mille tués. Oubliés par la plupart des historiens qui ne les ont même pas enregistrés comme une péripétie de la guerre du Pacifique, les combattants du 9 mars 1945 ont écrit de leur sang une des plus belles pages de notre histoire militaire.

Ils savaient qu'en acceptant le combat, dont ils connaissaient d'avance le dénouement, ils ne l'engageaient que pour mourir, pour l'honneur et le drapeau de la France.

Il reste à dire ce que furent les souffrances des Français dans les camps et les prisons japonaises.

Leur sort sera celui de l'enfer : ils vont connaitre les interrogatoires, les tortures, les humiliations, la vermine, le paludisme, la dysenterie, le typhus, le béribéri. Les misères physiques et morales que connut la communauté française sont dues au raffinement dans la cruauté de fanatiques japonais. Ce sont les cellules de détention et d'interrogatoire, la pénombre permanente que perce seulement une seule ampoule, la puanteur de l'unique tinette, la faim et surtout la soif dans l'ais surchauffé. Le supplice de l'eau où le supplicié est attaché sur un banc tandis qu'on lui plaque sur le visage une serviette mouillée jusqu'au bord de l'asphyxie puis, le temps de reprendre le souffle et à nouveau la serviette appliquée brutalement sur la face. Ou encore le supplice de la pendaison par les deux bras ou bien un seul, ou encore la tête en bas, sous les coups.

Les cages

Le sort le plus terrible a été celui des hommes et des femmes mis en cage à Saigon, à Phnom-Penh, Hué ou Hanoi parce qu'ils avaient agi dans la résistante, contrecarré l'action anti-française des japonais ou même sans qu'ils connussent les motifs de leur incarcération. Dans le sud de Saigon, la Chambre de Commerce est transformée en centre de détention et d'interrogatoires. Dans la grande salle s'alignent des cages aux barreaux de bambou, exigües, au sol recouvert de nattes. Dans chacune sont enfermés seize détenus, des hommes et quelques femmes, des notables comme le bâtonnier de l'ordre des avocats et des anonymes, tous au même régime de la boule de riz suri et d'un bol de thé pour quatre, avec la même interdiction de parler et de s'étendre.

La moindre incartade est punie par les gardiens qui hurlent sans cesse. Un officier, le capitaine BEAUVALLET, qui a émis une protestation, est condamné à rester debout sept jours et sept nuits. Tous passent à l'interrogatoire, résistants ou non. Contraints de vivre accroupis et entassés les uns sur les autres, privés d'air, astreints au silence et à l'immobilité, criblés de coups au moindre geste, ils ne sortaient de leurs cellules que pour endurer la question de l'eau, du courant électrique ou de la suspension par les pieds.

Il n'y a pas de distinction entre civils et militaires. Le colonel d'aviation WEISER, un résistant, est précipité dans l'une des cages à Saigon. « *C'est d'abord d'un regard effaré, épouvanté, que l'on fait l'inventaire des lieux. D'abord des camarades de geôle aux visages sans âme apparente, aux regards comme indifférents et qui hésitent à se faire reconnaître tant sont craintes les représailles. L'ancienneté est marquée par la longueur de la barbe, la pâleur et la maigreur du visage. Ils sont assis à la japonaise, ils ne bougent pas, ils ne parlent pas* ». Lui et ses camarades subissent aussi les supplices de l'eau et de la pendaison. « *Mais les jours qui passent, les forces diminuent, on voit partir des camarades, les uns vivants, les autres morts…* »

Beaucoup après des semaines de détention dans ces trous à rats que sont les cages prennent le chemin des camps de travail forcé… les camps de la mort lente.

A Hanoi, malades et laissés sans soins parmi des condamnés de droit commun, certains furent admis à mourir hors des cages mais dans leur agonie, ils devaient encore subir les coups de botte des geôliers. Il y eut aussi la fin tragique de ceux qui disparurent un jour et dont on ne saura jamais rien.

Les camps de la mort lente





Il convient de décrire l'existence dans les « camps de la mort lente », ceux d'Hoa-Binh, l'une des régions les plus malsaines du Tonkin, où 2.800 hommes furent contraints de vivre dans les marécages, travaillant parfois avec de l'eau jusqu'aux aisselles, sous le soleil ou les pluies tropicales, couverts de plaies et minés par la fièvre, astreints pour dormir dans la boue.

Aux arrivants, les japonais imposent immédiatement de construire leur propre paillote dans un coin de rizière à demi inondé avec des bambous et des feuilles de latanier, un abri sommaire sous les orages et dans la boue. Puis on les met au travail. Les uns creusent des galeries dans les collines, d'autres défrichent la forêt.

La nourriture est « dérisoire ». Après une semaine, se rappelle le colonel MATHOT, apparaissent les symptômes du béribéri, cette maladie de la misère, l'œdème du visage et des membres, que les prisonniers combattent en mâchant des feuilles de pourpier.

Les premiers déportés de Hoa-Binh seraient presque tous morts d'épuisement, de malnutrition et du béribéri. Près d'un dixième de ceux partis de la citadelle de Hanoi moururent. Sur le contingent du 1er août, tous revinrent, mais pendant le mois de septembre et en dépit des soins, on compta une cinquantaine de décès.

Un autre camp de travail fut installé à Pakson dans le sud du Laos. Après cinq mois de captivité les 680 détenus ne seront plus que 300.

« Lorsque j'étais dans la montagne, le Phou Tanem, avec mes partisans, j'étais bien renseigné sur les points où étaient maintenus les prisonniers français, et après la capitulation japonaise j'ai administré pendant six mois cette région de Pakson en attendant l'arrivée d'un administrateur civil.

Les prisonniers avaient été évacués sur Saigon par les japonais avant notre arrivée ».

Il convient d'ajouter que la reddition du Japon est venue à temps pour empêcher une extermination totale des militaires et des civils. On peut affirmer que les camps de la mort lente poursuivaient cette fin. Des mines avaient aussi été posées à Saigon autour d'un camp de prisonniers et des blockhaus conçus de manière à diriger le tir des mitrailleuses sur les captifs. Il est avéré aussi qu'aux premiers signes d'un débarquement allié, les états-majors japonais se proposaient de massacrer les internés militaires tandis que des bandes à leur solde se chargeraient des civils.

LE 2 SEPTEMBRE 1945

Le 2 septembre 1945 doit être considérée comme la vraie date de la fin de la 2ème guerre mondiale. C'est en effet ce jour-là que le Japon, terrassé par les bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki, a signé sa reddition en baie de Tokyo.

Le général MAC ARTHUR représentait les USA et le général LECLERC était parmi les signataires. La présence et la signature du général LECLERC ont été d'un grand réconfort pout la France et pour nos compatriotes qui avaient été martyrisés et humiliés par la sauvagerie nippone le 9 mars 1945 et qui étaient encore prisonniers dans diverses localités indochinoises.

Profitant de la mansuétude des américains, de l'aide des nippons et de l'incapacité de la France, HO Chi Minh a choisi cette date pour déclarer l'indépendance du Vietnam. Affaiblie par le coup de force japonais, déconsidérée auprès des populations et dans l'incapacité de recevoir un renfort de la France, encore occupée à panser ses propres blessures, l'Indochine française en sera réduite à subir tous les affronts et les fausses accalmies qui seront le prélude de cette guerre d'Indochine. La France y perdra trois promotions de Saint-Cyriens et 100.000 hommes et verra le Vietminh catéchiser les Africains qui leur tombaient entre les mains pour leur permettre de porter la bonne parole chez eux et de provoquer la ruine de notre empire.

9 MARS 1945

Le comportement des japonais après leur éclatante et facile victoire fut très inégal. Il varia selon le degré de résistance des troupes françaises.

Certaines garnisons furent entièrement massacrées, leurs chefs décapités, les femmes violées. La population française fut très rapidement regroupée dans les cinq ou six principales grandes villes. Etroitement surveillée, entassée pêle-mêle par familles entières dans des bâtiments publics, les lycées, les hôtels, les résidences réquisitionnées.

Au Tonkin, de très nombreux prisonniers seront dirigés sur les camps de la mort de Hoa Binh, pour y demeurer jusqu'au mois d'août dans des conditions épouvantables.

Les résistants dont les listes étaient entre les mains des japonais furent pour la plupart atrocement torturés par la Kempétaï, l'équivalent de la Gestapo.

Le bilan précis et total des pertes subies par les Troupes Françaises ne pourra jamais être établi. Il est estimé à plus de 2.000 tués et disparus pour les seuls européens. Le nombre des blessés et des malades par épuisement est impossible à déterminer.

Les massacres, les viols, les humiliations ne durèrent fort heureusement que cinq mois.

Après la première bombe atomique sur Hiroshima le 6 août et la deuxième bombe le 9 août sur Nagasaki, le Japon capitule sans conditions.

En Indochine des dizaines de milliers d'hommes et de femmes doivent leur vie à l'effrayante bombe de mort.

Etaient-elle nécessaire pour que le Japon capitule ?

Je pense que c'était nécessaire.

Certains prétendent encore aujourd'hui qu'il aurait suffit de larguer une bombe atomique dans la mer au large des côtes japonaises pour obtenir la capitulation du Japon. Les effets effrayants de la bombe disent-ils auraient fait réfléchir les chefs militaires nippons. C'est méconnaître la farouche et aveuglante détermination d'un certain nombre de Hauts Responsables à refuser la défaite.

Savez-vous par exemple que le 9 mars 1945, prenant leur vol de Guam, de Timian et de Saïpan, plus de 300 bombardiers B29 (les super-forteresses) emportant chacun 7 tonnes de bombes, font route, ce soir-là sur Tokyo.

C'est l'opération » Meeting House ».

Le 10 mars, de minuit à 3h30, survolant la capitale impériale à 1.500 m d'altitude l'armada américaine lance 2.000 tonnes de projectiles incendiaires à base de magnésium de napalm et de phosphore.

La température devient insoutenable, le vent attise l'incendie. Au matin du 10 mars les 2/5 de la ville sont ravagés. 35 km carrés sont détruits – 250.000 maisons ont disparues et le nombre des victimes jamais connu avec certitude est estimé à 200.000.

Cinq mois après, le 6 août, la bombe atomique fait 200.000 morts à Hiroshima, et trois jours plus tard 74.000 morts à Nagasaki.

L'orgueilleuse caste militaire, cruelle, inhumaine qui avait entraîné le Japon dans la guerre, dans cette folie meurtrière, s'est enfin inclinée, non sans avoir tenté obstinément, une dernière fois, d'empêcher l'empereur du Japon, le Mikado, d'intervenir pour demander à son armée de déposer les armes.

Après la capitulation du Japon le vide provoqué par le coup de force du 9 mars 1945 en Indochine était à combler.
L'Amiral DECOUX enfermé et isolé dans une plantation du sud, à Loc Ninh, tenta désespérément mais en vain de reprendre ses fonctions et de rétablir la souveraineté française. Il en fut empêché.

Vous connaissez la suite : l'Indochine est coupée en deux à hauteur du 16ème parallèle. Le Nord est occupé par les Chinois et le Sud par les Anglais.

Le gouvernement provisoire d'Alger envoie ses représentants pour y restaurer la souveraineté française en attendant l'arrivée de l'amiral Thierry d'ARGENLIEU et les troupes du général LECLERC.

Mais au Nord déjà dans les fourgons chinois, HO Chi Minh et sa suite sont revenus à Hanoi. Les difficultés commencent

Tout cela, dans un premier temps se termine par les accords HO Chi Minh / SAINTENY du 6 mars 1946. Accords précaires qui butent sur la question cochinchinoise. La rupture est définitivement consommée après les négociations menées tant en France que localement.

En décembre 1946 le Viet Minh passe à l'offensive armée (attaque du 19 décembre, redite manquée du 9 mars 1945).

C'est la guerre.

Elle a duré huit ans. Il a fallu attendre 1954 et la conférence de Genève, avec le douloureux épisode de Dien Bien Phu pour faire taire le canon une première fois.

Pour peu de temps hélas! Les américains ayant pris notre place devaient entreprendre une guerre plus longue qui s'est terminée un jour d'avril 1975 par la chute de Saigon.

Les anciens d'Indochine retrouveront, je pense après avoir lu ces quelques lignes, une page d'histoire enfouie dans leur mémoire.

Mais tous retiendront que l'Indochine française n'a pas été perdue après huit ans de guerre, mais a été perdue le 9 mars 1945 après une nuit tragique où son destin a basculé.

LE COMBATTANT

Notre journal « le Combattant » limité à trois numéros par an parait en mars, juillet et novembre. Les articles à publier doivent impérativement parvenir au rédacteur en chef le 15 du mois de précédent le mois de parution. Tout article reçu après ces dates sera publié dans le numéro suivant.

CEREMONIES DU 8 JUIN

Lors des célébrations du 8 juin, 37 drapeaux étaient présents à Lyon et 20 à Moulins. Ils étaient aussi nombreux dans les autres lieux de célébration.

Bourg-de-Péage

Vendredi soir 8 juin, autorités civiles et militaires étaient réunies devant la stèle du sergent Edmond GAILLARD, tombés sous les balles à 23 ans le 20 novembre 1953 à Dien Bien Phu. Tour à tour, le général MAZARS de MAZARIN et le colonel MOREAU, président du comité d'entente, ont rendu hommage au jeune homme, engagé à 18 ans, qui servi 5 ans sous les ordres du colonel BIGEARD au 6ème bataillon de parachutistes coloniaux. L'ACUF, le comité d'entente et la ville de Bourg-de-Péage ont procédé au traditionnel dépôt de gerbes avant de relayer les discours officiels et patriotiques de l'UFAC, du message du président national de l'ACUF (Marceau Martin) lu par Claude BERGER président local et celui de la secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées lu par madame le maire Nathalie NIESON.



Guéret

La cérémonie était présidée par Mme Magali DEBATTE, toute nouvelle Préfète de la Creuse, en présence des autorités civiles et militaires devant 16 porte-drapeaux. Mme Viviane COURTIN (nouvelle Présidente de l'ACUF) a lu le discours officiel, puis les noms des 51 creusois inscrits sur le mémorial ont été lus par Mmes Elisabeth NADAUD et Jacqueline ROBLIN, pupilles de la nation (orphelines de combattants d'Indochine) qui à l'issue ont déposé chacune un bouquet devant le mémorial après le dépôt de gerbes. Cette cérémonie empreinte de solennité afin de transmettre la mémoire des soldats morts pour la France en Indochine, s'est terminée par un succulent repas.











Nantes

A l'initiative de l'ACUF et en collaboration avec les membres du Comité d'entente (ACUF-ADAI-FDCV-UNACITA-UNC-UNP) une messe a été célébrée à 9h15 à la chapelle de l'Immaculée de Nantes par le Père Joseph CRUSSON, aumônier des associations patriotiques et anciens combattants. Les lectures (Épître, prière universelle, Poème "N'oublions pas"), furent lues par des membres des différentes associations. Au mémento des morts, la sonnerie aux morts fut interprétée. Beaucoup de recueillement en hommage à nos camarades morts en Indochine. De très nombreux porte-drapeaux étaient présents. Merci à madame de ROSAMEL, animatrice de la messe et à Daniel CANTIN, organiste pour leur participation. Puis ce fut à 11h la cérémonie officielle aux Tables Mémoriales en présence du sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète, des représentants du Conseil régional, du Conseil départemental, de la mairie de Nantes, des députés du département, des autorités militaires, du directeur de la Police, qui furent accueillis par Michel LE ROUX, prési-







LA VIE DE L'ASSOCIATION







dent de l'ACUF et responsable du Comité d'Entente "Indochine", ainsi que par Serge VANELSLANDT, président de l'ADAI. Le message de l'ACUF fut lu par quatre élèves de CM2 de l'école Saint Pierre de Nantes et celui de la secrétaire d'état par le sous-préfet, monsieur Johann MOUGENOT. Après le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts fut interprétée par un jeune de 16 ans, Baptiste BON et la Marseillaise fut chantée par 29 élèves de CM2 sous la direction de leur professeur monsieur Philippe GREF. De très nombreux porte-drapeaux étaient présents et furent salués à la fin de la cérémonie par les autorités ainsi que tous les élèves ayant participé à la cérémonie. Le président LE ROUX a fait remettre à chaque élève un Certificat de Citoyenneté "Indochine".

Paris

À l'occasion de la journée d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine, une cérémonie de ravivage de la Flamme s'est tenue sous l'Arc de Triomphe en présence de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, de nombreuses hautes personnalités militaires et consulaires, de groupes d'écoliers. Cette cérémonie empreinte de solennité s'est déroulée, dans le profond respect des nombreux soldats français tombés au champ d'honneur sur la terre indochinoise.

La présence de nombreux drapeaux, d'associations d'anciens combattants, d'un élu du 13ème arrondissement de Paris au Parlement, originaire du Sud-Est asiatique, de membres de la Fondation de Lattre de Tassigny dont la mission première est d'apporter, rappelons-le, aide morale et matérielle aux victimes de guerre, aux anciens combattants et au personnel militaire servant à l'étranger pour la défense des intérêts français ou en mission humanitaire pour l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Notons également la présence d'élèves en provenance de Chateauvillain dans la Haute Marne d'une classe du collège public Amiral Denis DECRES (1761-1820), ministre de la Marine et des Colonies sous le Consulat et le Premier Empire, celle d'une délégation de l'Académie des Sciences Morales et Politiques du Mans, ainsi que de l'Association des combattants victimes de guerre (ACVG) du Réseau autonome des transports parisiens (RATP).

La musique de la Gendarmerie nationale a interprété la Marseillaise ainsi que de très nombreux chants militaires qui ont ponctué cette belle cérémonie d'hommage.





Lyon









BORDEAUX

L'assemblée générale s'est tenue le 10 février au Forum des associations. Le bureau a été réélu sans changement.

Président : col. Christian GUIZONNIER, 1er vice-président : col. Robert LAFITTE, 2éme vice-président ; col. Jacques FICHBEN, secrétaire-trésorier ; lt-col. Jean-Paul CANTON-POUBLET, porte-drapeau : Xavier DUNIAUX. Le président a rappelé la belle manifestation du 11 novembre sous le signe « passerelle entre générations ». Chaque porte-drapeau était accompagné d'un jeune, la messe préparée par les jeunes de l'aumônerie et les anciens combattants, au monument aux morts un

LA VIE DE L'ASSOCIATION

jeune a monté les couleurs avec un ancien et Marseillaise entonnée par les jeunes et les anciens. Le président a présenté la carrière du nouveau ministre des Armées et de sa secrétaire d'état puis la situation internationale. Tous se sont retrouvés autour d'un repas amical.

CHÂTEAUBRIANT

Le président Armand DUGUÉ et ses collègues du conseil d'administration ont accueilli leurs adhérents pour cette 68ème assemblée générale tenue le 27 janvier à la salle du foyer restaurant mise à disposition par la municipalité.

10h45 la séance est ouverte devant plus de 80 adhérents, excusé : Gérard CHOPIN.

Bienvenue aux adhérents et aux sept nouveaux adhérents, présentation des vœux pour 2018 et minute de silence en mémoire d'un camarade disparu en décembre.

Armand DUGUÉ remercie vivement les adhérents-pour leur assiduité aux cérémonies et aux activités de la section au cours de l'année et félicite les porte-drapeaux qui sont très sollicités pour les nombreuses cérémonies et sépultures de toutes associations confondues.

Celui-ci évoque aussi l'importance des relations avec les instances locales et du monde combattant. Sont présents 2 personnes de la municipalité et le président du groupement des associations combattantes de Châteaubriant.

Le président propose de coopter Mme Sylviane RETIF, nouvelle adhérente, comme administrateur en vue de remplacer Gilbert secrétaire actuel (proposition adoptée à l'unanimité)

Ensuite la parole est donnée au secrétaire Gilbert RETIF afin de retracer les activités 2017 et évoquer les futures actions pour 2018.

Prévisions d'activités

10 février : spectacle de la cloche et diner croisière sur l'Erdre ; dimanche 4 mars, loto ; lundi de Pentecôte 21 mai, thé dansant ; 14 octobre, loto ; fin octobre repas des adhérents et sympathisants ; dimanche 23 décembre, loto de fin d'année.

M. RETIF rappelle la nécessité du devoir de mémoire de la section qui compte dans ses rangs 14 personnes sympathisantes (citoyens de la paix) qui sont les héritiers du monde combattant. Nous les remercions pour leurs adhésions à l'association, et une prise de responsabilité dans le C.A. et leur désir de promouvoir les valeurs citoyennes. Puis un programme des cérémonies patriotiques du Castelbriantais est distribué à chaque membre. Enfin c'est au trésorier René GUILLOIS de présenter le rapport financier, travail relativement important compte-tenu des nombreuses activités en 2017. Remerciements et quitus sont donnés au trésorier pour la présentation des comptes 2017, il fut très applaudi.

Un chèque de 1000€ est également remis à l'association Alzheimer. Reprenant la parole Armand DUGUÉ tient à remercier trois adhérents ayant eu des postes à responsabilités au sein de la section : Fernand CHERRUAUD, 11 années de présidence ; Roger JOLY, 23 années comme trésorier ; Gilbert RETIF, 13 années comme trésorier et 20 années comme secrétaire. Une enveloppe leur est remise accompagnée d'un porte clef des 70 ans de l'ACUF. Une médaille argent de porte-drapeau est remise par le président d'honneur James PERCY à Joseph COCAUD.

L'assemblée fut ensuite conviée au verre de l'amitié suivi d'un excellent repas préparé par un traiteur local partagé par 79 convives.

La section compte actuellement : 104 adhérents dont 25 veuves et 14 sympathisants.

A la réunion du conseil d'administration Sylviane RETIF a été élue, à l'unanimité, au poste de secrétaire.

Nouveau bureau : James PERCY, président d'honneur ; Armand DUGUÉ, président ; Fernand CHERRUAUD, vice-président ; Gérard CHOPIN, vice-président ; Sylviane RETIF, secrétaire ; François ESNAULT, secrétaire adjoint ; René GUILLOIS, trésorier ; Loïc BROSSAUD, trésorier adjoint.

La secrétaire et le bureau

ESSONNE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 10 mars. Les membres constituant l'assemblée générale ordinaire de la section Essonne se sont réunis à Brunoy sous la présidence de Guy FROGER, dans la salle Sauvageon Mardelles de la mairie de Brunoy, pour délibérer conformément aux statuts.

Les personnalités suivantes sont présentes :

Georges CHOIX, colonel et vice-président de l'ACUF/Essonne, Guy CALLU, vice-président de l'ABAC, Jean-Claude LE MAO, président de l'AYAC accompagné de son vice-président Fernand CARO, Serge BADENS, président de l'Association de Gaulle de Brunoy, Françoise GOUDOUNEIX, présidente de la section ACUF/Seine et Marne. Sont excusées : Mme Clarisse ANDRE, conseillère municipale chargée des Anciens Combattants, M. Raymond GAMEL président de l'UDAC Essonne.

Le président Guy FROGER, ouvre la séance et fait le compte des présents et des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, le président annonce que l'assemblée peut valablement délibérer.

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités présentes et aux membres de l'assemblée, le président annonce l'ordre du jour et demande à l'assistance de se lever pour rendre hommage par une minute de silence aux morts des guerres et des conflits actuels, aux disparus de la section de l'année écoulée, ainsi qu'aux victimes civiles des attentats.

Guy CALLU, fait la présentation des activités sociales de la section, et notamment la participation aux cérémonies de l'année 2017. Il conclut en remerciant les porte-drapeaux qui ont été présents par tous les temps aux différentes cérémonies. Aucune remarque n'ayant été faites, l'information est acceptée à l'unanimité. Ensuite, Guy FROGER présente le compte d'exploitation de la section pour l'année écoulée, et après avoir distribué les copies aux participants demande le quitus de l'assemblée, ce qui lui est accordé à l'unanimité.

Le président évoque l'évolution de la section et les besoins en : porte-drapeaux, en administratifs, notamment pour la mise sous plis des documents à envoyer aux adhérents, compléments du bureau de la section, pour la prise en charge de travaux et/ou de délégation.

Le bureau est ensuite renouvelé dans son intégralité, aucun nouveau venu ne s'étant présenté.

Enfin, le président fait plusieurs annonces et cite :

- la position politique de la France sur le conflit d'Algérie, qui pose plusieurs problèmes. Cette der-

LA VIE DE L'ASSOCIATION

nière influence les droits à réparation des adhérents qui ont participé à la guerre d'Algérie,

- l'évocation du procès d'Hélie de Saint Marc lors de la rentrée 2017 de la Cour de Cassation,
- le congrès de l'ACUF qui se tiendra cette année au domaine de la Grande Garenne à Neuvysur-Barangeon, du 17 au 19 avril 2018. Un compte-rendu de cette manifestation sera présenté dans le « Combattant » de juillet)

Pour bien terminer notre assemblée, Guy CALLU nous a fait profiter de quelques poèmes concoctés dans sa jeunesse, concernant la période de la Résistance dans sa région Blésoise. Il est applaudi très chaleureusement par toute l'assistance. Après un remerciement aux participants du bureau et aux porte-drapeaux, le président convie les présents à prendre le verre de l'amitié, en attendant que le repas soit servi pour la circonstance.

Le président

ISERE

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 11 mars, avec la présence de trois drapeaux des sections iséroises fusionnées. Le nombre de cotisations 2018 réglées à ce jour est de 37 (pour 44 adhérents possibles cette année). Membres présents : 23, représentés (pouvoirs) 6.

Le président remercie le colonel MARZIN, commandant le Groupement départemental de Gendarmerie de mettre cette salle à notre disposition. Il présente Henri LAFFORGUE, président de la section de Lyon, venu nous rejoindre pour cette assemblée générale, et le remercie.

La section a déploré en 2017-2018, après 2 décès de nos camarades et de 2 conjoints au 1er trimestre 2017, les décès de six de nos camarades et d'un conjoint aux obsèques desquels notre section était représentée, quand la proximité le rendait possible, ou faisaient l'objet d'une carte de condoléances et de sympathie à notre camarade ou sa famille. Il s'agit de :

Guy CHEVANCE à St Martin d'Hères, Jacques MAÜR à St Laurent du Pont, Michel LAUNAY à Roissard, Jeannette épouse de d'Édouard COHEN-SOLAL de Tréminis, à La Tronche, Alexis LOISON du Versoud, à La Tronche puis Villard-Bonnot, Josette SANTÈNE à Meylan, notre ancien camarade Messidor LUISETTO de Grenoble, à La Tronche. Une minute de silence à leur mémoire est observée.

Concernant la section, les décès et démissions font chuter le nombre des adhérents qui passe de 51 l'an dernier à 44 cette année. A ce jour à 37 cotisations 2018 sont réglées, mais d'autres annoncées doivent arriver plus tard... (une cotisation supplémentaire sera réglée lors du repas par une retardataire).

Le président indique que le siège le charge de préciser que l'ACUF résiste à sa disparition et tiendra tant qu'il sera possible. Mais sa fin se rapproche rapidement du fait de l'âge des anciens d'Indochine qui tiennent encore le coup… mais pour combien de temps ? et que la section de Villefranche-sur-Saône, jumelée avec la nôtre, devrait s'éteindre en janvier prochain, faute de candidat pour remplacer son président, Jacques BEAUFILS, qui a déjà présenté sa démission pour cette date. Il est rappelé que, si certains membres ont besoin d'une aide financière, ils peuvent recourir à l'ONAC/VG en premier lieu, puis au siège qui peut alors, pour abonder la participation de l'ONAC/VG, soit intervenir directement, soit contacter la Fédération Maginot.

Pour le Congrès national à la Grande Garenne du 17 au 19 avril 2018, le siège rappelle que les réservations devaient lui parvenir le 26 février au plus tard. Pour ceux qui hésitent encore, il faut répondre rapidement en cas de décision de participation.

Charbel LE COZ jugé en correctionnelle le 8 février dernier est condamné à nous rembourser la totalité de la somme substituée, pour que nous lui établissions un reçu qu'il devait présenter lors de sa nouvelle convocation ce 8 mars, pour éviter la prison. Mais il n'a encore rien fait. On verra ce que la justice en pense !

Le Greffe du tribunal correctionnel n'a pas encore adressé le libellé du jugement du 8 février comme il était promis. Il semble cependant que l'intéressé a obligation d'un suivi psychiatrique et de ne pas récidiver, pendant 3 ou 5 ans.

Au Congrès du 70ème anniversaire de l'ACUF, du 20 au 22 juin 2017 à Clermont-Ferrand, il y avait 4 participants de la Section. Et en dehors de la réunion traditionnelle du 3ème vendredi du mois chez Marie-Chantal ILIOPOULOS, la section a été représentée, avec son ou ses drapeaux, par au moins un membre du bureau, aux cérémonies nationales et à presque toutes les cérémonies commémoratives officielles. Également représentée à certaines autres manifestations à Grenoble, dans la mesure où notre âge et notre état de santé était en adéquation avec les conditions climatiques, en particulier cet hiver.

Le rapport financier adopté à l'unanimité fait apparaitre un léger solde positif pour 2017.

Renouvellement du bureau : Marie-Chantal ILIOPOULOS ne souhaitait pas renouveler comme trésorière. Mais elle accepte de poursuivre pour que la section ne s'éteigne pas, et moi pour que je puisse suivre le dossier LE COZ jusqu'à son terme ! Sinon, ce serait la dissolution de la section, chacun pouvant alors se rattacher directement au siège. Sans candidats nouveaux, le bureau sortant est finalement reconduit à l'unanimité : président : Jean VIELLY ; 1er vice-président : Henri FOUILLARD ; 2ème vice-président : Joseph THORENS ; trésorière : Marie-Chantal ILIOUPOULOS ; secrétaire Jean VIELLY ; porte-drapeau : Wladimir KIRPANE (d'autres membres du bureau peuvent être porte-drapeau occasionnels).

Ce sera ensuite le rassemblement à la stèle du Gendarme OFFNER pour le dépôt de gerbe avec nos 3 drapeaux, mais sans élément de la Gendarmerie malgré notre demande, puis repas au mess où se sont retrouvés 25 convives, dont Henri LAFFORGUE, président de la section de Lyon.

LIMOGES

L'assemblée générale de la section s'est tenue le dimanche 11 février 2018 dans la salle Jean-Pierre Timbaud mise gracieusement à notre disposition par la ville. Elle a réuni une quarantaine de membres adhérents.



LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le président Marceau MARTIN a d'abord salué et remercié vivement les membres présents. Puis il a fait respecter une minute de silence pour notre camarade Jean-Claude LEMAIN, décédé en octobre 2017, ainsi que pour toutes les victimes des attentats et nos soldats tués au combat dans les différents conflits où la France intervient.

Les rapports exposés, d'activités, moral et financier, ont été approuvés à l'unanimité à main levée.

Aucun volontaire ne s'étant manifesté pour occuper une fonction au sein du bureau, celui-ci a été reconduit à l'unanimité.

Des exposés très intéressants d'information générale ont été tenus : par monsieur MERCIER, représentant le maire de Limoges, sur le thème du devoir de mémoire et par monsieur DURIX, directeur de l'ONAC de la Haute-Vienne, qui comme d'habitude nous a donné des informations récentes sur les missions et les moyens de l'Office national des anciens combattants. Ces interventions furent très appréciées par une assemblée attentive.

Un déjeuner amical pris en commun au restaurant "La grande muraille de Chine" clôtura cette journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et naturellement le chant "les Africains" fut entonné à la fin du repas.

Le bureau



MARSEILLE

L'assemblée générale 2018 s'est tenue le 24 mai. Nombre de membres ayant cotisé dans l'année écoulée : 61 ; membres décédés dans l'année écoulée : 5.

Résultat des élections Nombre de votants (pouvoirs compris) : 48 ; suffrages exprimés : 48.

Le bureau a été élu à l'unanimité. Président : Louis COTHENET, vice-président : colonel André BOISSINOT, secrétaire-trésorier : François GUITARD et Jeanne-Marie COUTURIER, porte-drapeau : Marcel TOUCHAIS et porte-drapeau adjoint : Augustin KOLLAROS, vérificateur aux comptes : colonel Jean PUJOL, membres : commandant Maurice PELLETIER, Marie-José COLONNA, Louis SIMONI. Ont été élus au Comité de Patronage : le médecin général Gilbert RAFFIER, les commandants Francis AGOSTINI, Manuel GOMEZ, Julien LE DEVENDEC.

Quitus et félicitations sont adressés à François GUITARD pour son rapport financier qui a reçu l'accord du colonel PUJOL. En l'absence d'une subvention du Conseil départemental, le budget accuse un déficit de 296,15€ et l'aide sociale a été de 480€.

Après un émouvant rappel de nos disparus : mademoiselle ROBERT, infirmière militaire, engagée volontaire dans la 1ère Armée, madame Jacques BOURRY, veuve de notre regretté président national, Mmes MAQUIGNY, WIOLAND ainsi que des épouses de MM. BATTESTI, BEVANCON, BRES, sans oublier M. Émile FONS, décédé en début d'année, une minute de silence a été observée. Nous avons adressé nos vœux de bon rétablissement au commandant GOMEZ, notre doyen, actuellement hospitalisé.

Notre action s'est développée dans les trois axes traditionnels : SOUVENIR et FIDELITE, AMITIE, SOLIDARITE. Cette dernière s'est manifestée envers une douzaine d'adhérents à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'assemblée s'est félicitée de l'organisation de la cérémonie du 8 mai à l'Arc de Triomphe, qui constitue un cadre très adapté. Elle a été très touchée par la participation cette année à l'hommage aux Héros de DIEN BIEN PHU de l'amiral GARIE, dont un grand oncle est un disparu de cette célèbre bataille, mais peinée par l'absence d'autres autorités militaires ainsi que de la presse.

Les rapports financiers, moral et d'activité ont été approuvés à l'unanimité.

Le président et le secrétaire-trésorier

NANTES - Une journée vendéenne

Dès 8h15 du matin le 23 mai, près d'une quarantaine des membres de la section se rassemblait pour passer ensemble une journée vendéenne avec, dès le départ un beau soleil qui ne nous a pas quitté de la journée. En route direction Cholet pour arriver à





Mortagne sur Sèvre afin de prendre l'autorail "Picasso" pour une balade jusqu'au Herbiers d'une durée de deux heures aller et retour avec tout au long du parcours un guide nous commentant les beaux paysages et viaducs traversés et en faisant un peu d'histoire sur la Région, l'ambiance y était conviviale et délicieusement rétro. Vers 12h30 de retour à Mortagne sur Sèvre nous nous rendîmes à Saint Michel Mont Mercure dont Saint Michel domine le clocher pour nous retrouver dans un restaurant avec une vue panoramique pour un déjeuner typiquement vendéen. Puis nous avons pris ensuite la direction de Pouzauges pour visiter des moulins à vent en activité avec toutes les explications nécessaires et une mini-ferme avec ses animaux. Beaucoup d'entre nous achetèrent





pain et brioche tout chaud sortis du four. Ce fut ensuite la visite avec commentaires du château de Saint Mesmin avec sa forteresse des XIV et XVème siècle. La journée s'acheva par la découverte à Mouchamp de la tombe de Georges CLEMENCEAU et celle de son père. Journée bien remplie et joyeuse et retour vers Nantes en chantant vers 20 heures.

ROMANS/BOURG du PEAGE

L'assemblée générale s'est tenue le 3 mars au restaurant Les Balmes à Romans. Claude BERGER, président du Comité de Romans/Bourg-de-Péage ouvre la séance à 11 heures en remerciant les membres de l'association pour leur présence ainsi que les élus locaux.

Après une pensée particulière pour les malades et une minute de silence pour les personnes décédées au cours de l'année sans oublier nos soldats disparus aujourd'hui sur le terrain pour défendre nos valeurs républicaines, le président précise sa prise de fonction en juillet 2017, pour donner suite à la démission de Paul TESTON pour raison de santé auquel le titre de président d'honneur sera accordé.

C'est à la demande du président national, Marceau MARTIN, que Claude BERGER a repris le comité de Romans/Bourg-de-Péage qui malheureusement compte trop peu d'adhérents soit 24 à ce jour.

C'est pourquoi, qu'en tant que délégué des Anciens FFA pour la région Auvergne / Rhône - Alpes, Claude BERGER essaie d'unir les deux associations pour les réunions et lors des cérémonies afin d'étoffer la présence de l'ACUF qui, outre sa participation au devoir de mémoire, est aussi très active pour le soutien aux militaires et leur famille, engagés dans les conflits d'hier et d'aujourd'hui.

Le président explique la raison de son choix pour l'illustration du calendrier envoyé personnellement et gracieusement en début d'année à chaque membre, mettant à l'honneur le Maréchal LECLERC qui fut parrain de l'association des anciens du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient aujourd'hui perpétué par l'A.C.U.F.

Ensuite, lecture est faite des rapports moral et financier de l'association approuvés à l'unanimité.

En conclusion, Claude BERGER rappelle que l'ACUF sera présente aux cérémonies patriotiques de la région ainsi qu'au congrès national du Cercle national des Anciens Soldats Français stationnés Outre-Rhin à Arras en octobre 2018, sans oublier leur présence aux quêtes de la Toussaint organisées par le Souvenir Français.

Pour terminer cette rencontre, la parole est donnée à Laurent JACQUOT, représentant la ville de Romans, qui insiste sur le fait que ces actions soient transmises aux générations futures et renouvelle l'accompagnement de la ville avec la mise à disposition gracieuse de locaux ouverts aux associations du monde combattant.

Henri GERMAIN et Marie-Françoise LIEGE, représentants la ville de Bourg-de Péage, apportent toujours leur sympathie aux anciens combattants et apprécient les actions demandées par le Comité d'Entente conjointement aux enseignants pour impliquer les jeunes, en l'occurrence pour la mise en place d'une plaque commémorative de Marius MOUT au gymnase du même nom. Remerciements aux associations du monde combattant qui ont répondu présentes pour le financement de ce projet.

Un pot d'amitié était offert à tous les présents suivi d'un repas amical réunissant les membres de l'ACUF et du Cercle national des ASFSOR.

La secrétaire Marie-José BERGER

SAINT-CHAMOND

L'assemblée générale s'est tenue dimanche 25 février 2018 à 10H00, salle Gérard Philipe, Ex-Hôtel Dieu, à St-Chamond. Elle est déclarée ouverte par Pierre DUBOEUF président d'honneur qui ensuite donne la parole à Pierre RAVEL, président actif qui souhaite la bienvenue aux nombreux adhérents(es) présents ou représentés, ainsi qu'aux invités et délégations des sections voisines.

Etaient présents : M. Hervé REYNAUD, maire et 1er vice-président de Saint-Etienne Métropole et conseiller





départemental, M. Bernard TRIOLLIER en charge à la mairie des anciens combattants, Mme Aline MOUSEGHIAN, adjointe ainsi que M. Axel DUGA, conseiller de la Jeunesse, M. Antoine PULLARA, président des sous-officiers de réserve, représentant M. Paul VILLEDIEU, président du Souvenir Français, M. Jean-Pierre RIVIER président de l'Association amicale des mutilés de guerre, poilus. M. Robert GOUDARD président des PG-CATM de St-Paul en Jarez, M. NICAUD président de l'ASAF (Association de Soutien à l'Armée Française), MM. Jean EPALLE et Albino RODRIGUES de l'A.C.U.F. La Valla en Gier / Tarentaise, M. Georges LACOMBE A.C.U.F. La Terrasse /Doizieux, M. Henri LAFORGUE président ACUF / Lyon. Membres de la section : 36 adhérents présents - 21 pouvoirs, 3 Excusés(es), 32 Absents.

Excusés : M. Marceau MARTIN président national de l'ACUF, M. Gérard GEORGEON président de l'ODAC/Loire, Mme Floriane CHAUVIN assistante sociale à l'ONAC, Mme Valérie FAURE-MUNTIAN, députée de la Loire, M. Michel DUCHAMP président FARAC/Loire, M. Alain DUPOUYET ACUF Villefranche / Saône en A.G. ce même jour.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président invite assistance à observer une minute de silence à la mémoire de tous les disparus dans les familles ainsi que pour les soldats récemment tombés au Mali.

Rapport d'activités 2017 présenté par Michel GONZALES secrétaire-adjoint en raison des difficultés pour s'exprimer à haute voix de notre dévoué secrétaire Richard KWIATEK. Le rapport financier est présenté par le trésorier Marc PERILLON. Après lecture du rapport de Louis PELISSIER, vérificateur aux comptes, ces deux rapports mis aux voix par le président Pierre RAVEL, ont été adoptés à l'unanimité.

Le président donne ensuite la parole aux interlocuteurs désirant

LA VIE DE L'ASSOCIATION

s'exprimer. Comme chaque année, le bureau étant démissionnaire et il était demandé le remplacement du président bien fatigué, mais sans qu'aucun volontaire ne se soit manifesté pour assurer la relève, il a été reconduit à l'unanimité.

Avant la clôture de cette assemblée générale, M. le Maire tenait à nous informer sur les réfections entreprises des différents monuments aux Morts de la commune et du projet de création d'une maison dite des "Associations" sur le site de l'ex-Hôtel-Dieu en remplacement de la Maison des Combattants disparue. Comme le veut la tradition, c'est dans une ambiance de grande convivialité que nous avons pris ensemble le verre de l'amitié.

Le président Pierre RAVEL

VIENNE POITIERS

Le samedi 7 Avril 2018 s'est tenue à Vouillé l'assemblée générale de l'A.C.U.F. Vienne Poitiers.

Cette réunion était présidée par madame GOUDOUNEIX, secrétaire nationale de notre association Parmi les personnalités présentes le maire de la commune Monsieur MARTIN, le président des anciens combattants de la section locale ACPG/CATM, et également le commandant de la brigade de gendarmerie de Vouillé

Le président de la section Mariel AUZOUX fait le tour des informations émanant du siège national puis donne la parole à Paul BRAULT, secrétaire de la section. Ce dernier retrace l'activité de l'exercice passé. La parole est ensuite donnée au trésorier Georges DEFORGES. La trésorerie est saine. A l'issue de ces deux compte-rendu les membres présents adoptent à l'unanimité les rapports présentés.

Avant la fin des débats et à la suite à certaines questions la secrétaire nationale apporte une réponse claire nette et précise. Le problème est le même pour toutes les associations : chute des effectifs et difficultés de recruter pour pérenniser.

Certains sujets sont évoqués entre le secrétaire et madame GOUDOUNEIX qui demande que ce genre de question soit évoqué lors du Congrès national courant avril.

Une réunion de bureau de la section se tiendra courant juin pour évoquer l'AG et surtout rendre compte du Congrès national.

Ensuite, les présents se regroupent et accompagnés d'une dizaine de drapeaux se dirigent vers le monument aux Morts pour l'hommage à nos défunts.

Puis le maire nous invite à un vin d'honneur offert dans les locaux de la mairie.

En suite tout le monde se dirige vers le restaurant « le Cheval blanc » où un repas de cohésion est servi. Cela termine une journée dans une ambiance fraternelle

Composition du bureau : président : Mariel AUZOUX ; secrétaire : Paul BRAULT ; trésorier : Georges DESFORGES.

Le secrétaire Paul BRAULT

LYON 12 avril 2018









LYON 16 mai 2018













LE CARNET DE L'ASSOCIATION

DECES

- **Philippe Marcel AULANIER**, 90 ans ; section de l'Essonne, le 31 décembre 2017.
- **Philippe BLONDEL**, 84 ans ; adjudant honoraire de l'Arme Blindée-Cavalerie ; combattant d'Indochine et d'Algérie ; ancien cadre noir de Saumur, président honoraire de la 140° section des médaillés militaires ; médaille militaire, croix de la Valeur militaire, croix du combattant volontaire Indochine, médaille Outre-Mer agrafe Extrême-Orient, médaille de la Jeunesse et des sports ; depuis 30 ans membre de la section, section de Maubeuge, le 23 avril 2018.
- **Pierre CHARIÉ MARSAINES**, chef d'escadrons (E.R) ; engagé volontaire 39-45 et Indochine, suit le peloton interarmes d'Extrême Orient, dit de Dalat, le Saint Cyr d'Indochine ; combattant 39/45, d'Indochine et d'AFN ; proche d' Yves Gignac, a créé la section à Marseille au début des années 50 ; commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre TOE avec 5 citations (1 Corps d'armée, 3 Division, 2 Brigade), croix de la Valeur militaire avec 3 citations (2 Division, 1 Brigade) ; 3 blessures de guerre ; avait été promu officier LH pour actes exceptionnels en 1957; grand invalide de guerre. Sert au 8ème Cuirassiers, 8ème Hussards, Bataillon de Marche Indochinois (BMI), 6ème Régiment d'Infanterie Coloniale (1ère classe d'honneur du 6ème RIC) ; commandant de la SAS de Pirette en Algérie. Ancien président de l'association des parents d'élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Nous devons à Pierre CHARIÉ MARSAINES la vente dans d'excellentes conditions du siège de l'ACUF, rue de Naples. Ancien de la section de Paris, s'était retiré à la maison de la LH de Saint-Germain-en-Laye puis à Versailles, décédé le 16 juin 2018.
- **René COSTA**, 86 ans ; adjudant-chef ; moniteur parachutiste ; combattant d'Indochine, à largué le personnel au-dessus de Dien Bien Phu jusqu'aux ultimes moments ; médaille militaire, croix de guerre TOE ; après avoir quitté l'armée, ingénieur forestier en Algérie et écrivain ; section du Puy de Dôme, le 30 mai 2018.
- **Madame Jacqueline COUSIN**, 83 ans ; épouse de Marcel COUSIN, président de la section de LAVAL ; décédée le 21 avril 2018 à Laval.
- **Bernard DENIS**, 92 ans ; combattant d'Indochine et de Tunisie ; croix du combattant, médaille outre-mer avec agrafe Extrême-Orient ; avait été secrétaire adjoint de la section durant plusieurs années ; section de Nantes, le 8 avril 2018.
- **Madame Denise DRUESNE**, 91 ans ; section Drôme/Ardèche, décédée en avril 2018
- **Madame Tamara GUENGARD**, section de Tarbes, décès survenu en 2017.
- **Bernard LACHASSAGNE** ; ancien combattant Indochine ; médaille coloniale avec agrafe « Extrême Orient », médaille commémorative de la campagne d'Indochine ; section de Limoges, le 2 mars 2018.
- **Claude MAILLARD**, 85 ans ; adjudant (er) ; secrétaire et porte drapeau de la section jusqu'en 2001 ; section de Tarbes, le 16 avril 2018.
- **René POLARD**, section de Fréjus / Saint-Raphaël, 13 avril 2018.
- **Jean-Louis RADJENOVIC**, 90 ans ; commandant ER ; combattant d'Indochine et d'Algérie ; délégué Auvergne des Gueules Cassées, ancien 1er adjoint de la mairie d'Aigueperse (63) ; chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, chevalier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre des TOE, croix du combattant volontaire ; section du Puy de Dôme, obsèques célébrées le 31 mars 2018.
- **Maurice RIGAUD**, 82 ans ; combattant d'AFN ; croix du combattant, médaille de reconnaissance de la Nation, médaille commémorative d'Algérie ; section de Châteaubriant, le 24 avril 2018.
- **Guy ROUFFAUD** ; section de la Vienne, décédé fin mai 2018.
- **Raymond RULLIER** ; général de brigade aérienne ; ancien combattant AFN ; officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze, croix du Combattant, médaille de l'Aéronautique, médaille commémorative AFN. Président d'honneur de la section ACUF de Limoges qu'il a accompagné, avec son épouse, dans toutes ses manifestations, il fut de précieux conseil pour le président, le 19 mai 2018.
- **Jacques SOUILLARD**, 92 ans, ancien combattant d'Indochine ; section de Paris le 12 mars 2018.
- **Joseph VALADOUX** ; section de Saint-Chamond décédé le 27 Mars 2018.
- **Georges WEISS** ; section Drôme-Ardèche, le 2 juin 2018.

LE SAVIEZ-VOUS ?

SANTE - Un remède contre l'AVC

Deux jeunes chercheurs de de l'Inserm à Caen (Calvados), viennent de mettre en évidence qu'une molécule utilisée contre la toux peut détruire des caillots de sang responsables d'accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Cette molécule, la N-acétylcystéine (la NAC), est utilisée dans de nombreux sirops contre la toux. Les deux chercheurs, Sara Martinez de LIZARRONDO, espagnole de 34 ans et Maxime GAUBERTI, 28 ans, caennais, docteur en biologie et futur médecin, actuellement interne en radiologie sont partis d'une simple intuition en 2012 en lisant des travaux américains sur la NAC. Après 2 ans d'expériences dans des tubes à essai qui ont conforté leur idée, ils ont pu passer à l'étape suivante en injectant la NAC à des souris.

Leurs travaux entrent désormais dans la phase des essais cliniques : « Dans 18 mois environ, plusieurs hôpitaux, en France et en Europe devraient pouvoir administrer cette molécule en cas d'AVC, avec l'accord des patients ou de leur famille », affirme à Ouest France le directeur de l'unité de recherche.

L'enjeu est important. À la clé un traitement peu cher de l'AVC ischémique et des perspectives pour les infarctus du myocarde. Ultime précision, inutile de vous ruer sur le sirop contre la toux et d'en boire des litres pour prévenir un AVC. Les doses de NAC y sont infinitésimales.

Boulevard Voltaire 2 juillet 2017

CONGRÈS 2018



























Philippe Bouchut
Tél: 06 61 63 57 26

Congrès de l'ACUF

Association des Combattants de l'Union Française

GR 50

La Grande Garenne Neuvy sur Barangeon le 18 Avril 2018



De gauche à droite : Michel DAB, Guy Froger, Alain de LAJUDIE, Michel LE ROUX, Roger LECOT, Wladislas SOBANSKI, Marceau MARTIN, Michel LEMONNIER, Françoise GOUDOUNEIX